RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département du Rhône — 3e Circonscription (1er et 4e Arr.) LYON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973



Jacques SOUSTELLE

Ancien Ministre
Conseiller Municipal de Lyon
Professeur de l'Enseignement Supérieur
Officier de la Légion d'Honneur
Rosette de la Résistance

SUPPLÉANTE :

Simone BALAS

Adjoint au Maire de Lyon
Chevalier du Mérite Social
Chevalier du Mérite National
Administrateur du Bureau d'Aide Sociale
Administrateur des Hospices Civils de Lyon



Dimanche dernier, les Electeurs de la Croix-Rousse et des Terreaux m'ont placé **en tête de tous les Candidats** de notre Circonscription.

Je remercie de tout cœur ceux qui ont voté pour moi et pour ma suppléante, **Mme Simone Balas.**

Nous restons et resterons fidèles à notre programme de Progrès Social et de Défense des Libertés.

Aux autres Citoyens, je dis : vous aurez à faire le 11 Mars **un choix décisif,** non seulement pour notre quartier et notre Ville, mais **pour la France.**

Notre Circonscription est une de celles dont dépend le résultat final.

Voter pour le Candidat dit de « Gauche » soutenu par le parti Communiste, c'est tout simplement voter Communiste.

Le « Programme Commun », c'est la domination Communiste, l'effondrement économique, une crise politique très grave, des mois d'agitation, la rupture de nos liens avec l'Europe et le monde Libre.

Il faut aujourd'hui opposer un **FRONT UNI** au Communisme et à ses alliés, à tous ceux qui se sont liés au programme commun.

CEUX QUI, PAR SECTARISME OU PAR RANCŒUR PERSONNELLE, DIVISERAIENT LES VOIX NATIONALES, PRENDRAIENT UNE TRÈS LOURDE RESPONSABILITÉ.

Dans un esprit de large Union, par-delà les querelles périmées, je vous demande de m'apporter vos suffrages pour sauvegarder les libertés de notre République.

Jacques SOUSTELLE

IMPRIMERIE AUGUSTE CRETIN - LYON